



RCS : CLERMONT FERRAND

Code greffe : 6303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CLERMONT FERRAND atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00535

Numéro SIREN : 819 904 590

Nom ou dénomination : 4J VISION

Ce dépôt a été enregistré le 23/11/2017 sous le numéro de dépôt 9969

Société 4J VISION (SARL)

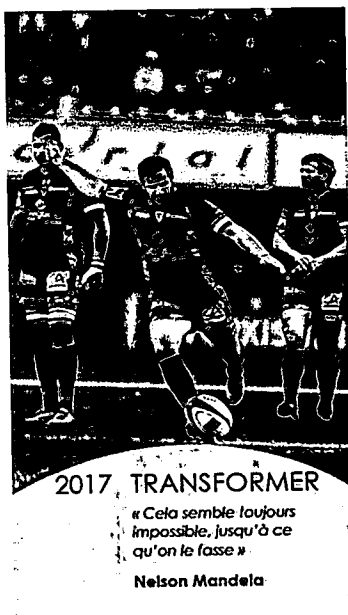
HOLDING

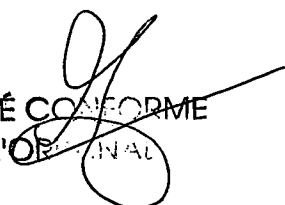
BESSOLLES

63790 SAINT VICTOR LA RIVIERE

BILAN AU : 31/03/2017

N° SIRET : 81990459000018
Code NAF : 7010Z




CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

1

BILAN SIMPLIFIÉ

Néant ☐ *

Déclaration obligatoire (art. 302 Septies du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise Société 4J VISION

63790 SAINT VICTOR LA RIVIERE

Adresse de l'entreprise BESSOLLESNuméro SIRET * 8 1 9 9 0 4 5 9 0 0 0 0 1 8Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2Durée de l'exercice précédent * 0

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				3 1 0 3 2 0 1 7		0 0 0 0 0	
		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net		
		1	2	3	4		
ACTIF							
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012			
	Autres *	014	2 196	016	149	2 047	
Immobilisations corporelles *		028		030			
Immobilisations financières * (1)		040	572 600	042		572 600	
Total I (5)		044	574 796	048	149	574 647	
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
	Marchandises *	060		062			
Avances et acomptes versés sur commandes		064		066			
Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070			
	Autres * (3)	072	137 476	074		137 476	
Valeurs mobilières de placement		080		082			
Disponibilités		084		086			
Charges constatées d'avance *		092		094			
Total II		096	137 476	098		137 476	
Total général (I+II)		110	712 272	112	149	712 123	
PASSIF							
Capital social ou individuel *		120			570 000		
Ecart de réévaluation		124					
Réserve légale		126					
Réserves réglementées *		130					
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)		131		132			
Report à nouveau		134					
Résultat de l'exercice		136			2 136		
Provisions réglementées		140					
Total I		142			567 864		
Total II		154					
Provisions pour risques et charges		156			312		
Emprunts et dettes assimilées		164					
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		166					
Fournisseurs et comptes rattachés *		169	5 347	172	143 947		
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		174					
Produits constatés d'avance		176			144 259		
Total III		180			712 123		
Total général (I + II + III)		180			712 123		
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	574 796	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

②

COMPTES DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B 2017

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise Société 4J VISTON

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 13 1 0 3 2 0 1 7 | Néant | Exercice N-1 clos le 10 0 0 0 0 0

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

PRODUITS D'EXPLOITATION		CHARGES D'EXPLOITATION		PRODUITS ET CHARGES DIVERS		RÉINTÉGRATIONS		DÉDUCTIONS		DÉFICITS	
Ventes de marchandises *	209		210								
Production vendue { biens dont export et livraisons intracommunautaires } services *	215		214								
	217		218								
Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222								
Production immobilisée *			224								
Subventions d'exploitation reçues			226								
Autres produits			230								
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232								
Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234								
Variation de stock (marchandises) *			236								
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238								
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240								
Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)			242		1 987						
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		244								
Rémunérations du personnel *			250								
Charges sociales (cf. renvoi 380)			252								
Dotations aux amortissements *			254		149						
Dotations aux provisions			256								
Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259		262								
	260										
Total des charges d'exploitation (II)			264		2 136						
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270		2 136						
Produits financiers			280								
Produits exceptionnels			290								
Charges financières			294								
Charges exceptionnelles { dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) } { dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347		300								
	348										
Impôts sur les bénéfices *			306								
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)			310		2 136						
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312				314	2 136			
Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316								
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318								
Provisions non déductibles *			322								
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)			324								
Divers* dont intérêts excédentaires des cpes-cis d'associés	247		330								
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			251								
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998								
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999								
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime											
Entreprise nouvelles (44. septies)	986	Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987	Zones de revitalisation de la défense (44. septies)	127	Zones de revitalisation rurales (44. septies)	138				
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	Jeune entreprise innovante (44. septies A)	989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44. septies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44. septies)	990				
Divers dont ZFA (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	Crédit d'impôt sur le revenu en arrière du déficit	346						
"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"			655								
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			352								
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)			356							2 136	
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :											
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			370							2 136	

Néant ☐ *Formulaire obligatoire (article 392 Septies
A bis du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : Société 4J VISION

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412	2 196	414		416	2 196	2 196
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
	Immobilisations financières	480		482	572 600	484		486	572 600	572 600
TOTAL		490		492	574 796	494		496	574 796	574 796

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502	149	504		506	149
	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	
TOTAL		570		572	149	574		576	149

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5				
	6	7	8	9	10				

Immobilisations	Valeur d'actif *		Amortissements *		Valeur résiduelle		Prix de cession *		Plus ou moins-values							
	①		②		③		④		Court terme * ⑤	Long terme						
										19 % ⑥	15 % ou 16 % ⑦	0 % ⑧				
1																
2																
3																
4																
5																
6																
7																
8																
9																
10																
TOTAL	578		580		582		584		586		581		587		589	
Plus-values taxables à 19 % (1)					579		Régularisations		590		583		594		595	
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)												591				
TOTAL									596		585		597		599	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société 4J VISION

Néant ☐

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	2 136
Total des déficits restant à reporter	870	2 136

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800	☐

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

5

**CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE :
DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS**

ulaire obligatoire (art. 53 A
ode Général des Impôts)

Néant ☒ *Désignation de l'entreprise : Société 4J VISIONExercice ouvert le : 27/04/2016 et clos le : 31/03/2017 Durée en nombre de mois 12**I - Production de l'entreprise**

Ventes de marchandises	108	
Production vendue - Biens	109	
Production vendue - Services	141	
Production stockée	111	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	115	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 1	144	

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)

Achats de marchandises (droits de douanes compris)	121	
Variation de stock (marchandises)	122	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	145	
Autres achats et charges externes à l'exception des loyers et redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	133	
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
TOTAL 2	152	

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2	137	
---	-----	--

IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires 1329-AC-SD et 1329-DEF)	117	
---	-----	--

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.

Mono-établissement au sens de la CVAE	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022	
Période de référence du 024 au 160	186	
Date de cessation	186	

V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs

Effectifs moyens du personnel * :	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

ANNEXE

Exercice du 27/04/2016 au 31/03/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 712 123.06 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un déficit de 2 136.06- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 27/04/2016 au 31/03/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Code du commerce - articles L.123-12 et L.123-28)

(Décret n°83-1020 du 29/11/83) (Règlement CRC n°99-03 : PCG)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

ANNEXE

Exercice du 27/04/2016 au 31/03/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL			2 196
Autres participations			572 600
TOTAL			572 600
TOTAL GENERAL			574 796

		Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL				2 196	2 196
Autres participations				572 600	572 600
TOTAL				572 600	572 600
TOTAL GENERAL				574 796	574 796

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Apport de titres de la SARL JALLET pour 569 000€ en date du 18 mai 2016.

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL		149		149
TOTAL GENERAL		149		149

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL	149				
TOTAL GENERAL	149				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Groupe et associés	137 476	137 476	
TOTAL	137 476	137 476	

ANNEXE

Exercice du 27/04/2016 au 31/03/2017

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	3 1 2	3 1 2		
Groupe et associés	1 4 3 9 4 7	1 4 3 9 4 7		
TOTAL	1 4 4 2 5 9	1 4 4 2 5 9		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	5 3 4 7			

4J VISION
Société à responsabilité limitée
au capital de 570 000 €
Siège social : Bessoles
63790 ST VICTOR LA RIVIERE
819 904 590 RCS CLERMONT FD

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 30 SEPTEMBRE 2017

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017

DEUXIEME DECISION

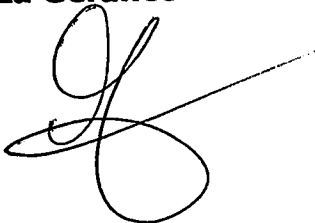
L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 mars 2017 s'élevant à 2 136,06 € de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	2 136,06 €
-----------------------	------------

Au compte "report à nouveau"	-2 136,06 €
S'élevant ainsi à un montant négatif de 2 136,06 €	

L'associé unique prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Certifié conforme
La Gérance



SEGECO RIOM
B.P. 50152 – 63204 RIOM CEDEX
☎ 04 73 33 44 00 ☎ 04 73 63 08 26
riom@segeco.fr

RIOM, le 14 novembre 2017

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
40 Rue de l'Ange
BP 180

63005 CLERMONT FERRAND CEDEX 1

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de trouver ci-joint, pour dépôt au Greffe du tribunal de commerce, les pièces ci-après concernant notre cliente :

4J VISION

SARL au capital de 57 000 €

Siège social : Bessolles 63790 SAINT VICTOR LA RIVIERE
819 904 590 RCS CLERMONT FD

- un exemplaire des comptes annuels au 31 mars 2017
- une attestation d'affectation du résultat
- un chèque de 45,48 €.

SIEGE SOCIAL :
Z.I. 12, avenue de Coubon
43700 BRIVES CHARENSAC
04 71 05 38 70 - www.segeco.fr

S.A. au capital de 8 518 464€
R.C.S LE PUY EN VELAY B 587 350 273
NAF : 6920Z. Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre de la région de Clermont-Ferrand et Lyon.

Le récépissé de dépôt et l'état des frais sont à envoyer à notre cabinet et non à la société concernée.

Vous en remerciant par avance, veuillez croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.



2017 TRANSFORMER

« Cela semble toujours impossible, jusqu'à ce qu'on le fasse »

Nelson Mandela


Audrey DUFOUR
Manager Département Juridique